

“ Acceptez, divin Jésus, l'offrande de tout ce
 “ que j'ai et de tout ce que je suis : disposez-
 “ en selon votre bon plaisir, et accordez-moi
 “ la grâce de ne jamais vous déplaire.”

D. Que faut-il penser de ceux qui, sans action de grâces, sortent de l'église presque aussitôt après avoir communie ?

R. Il faut penser qu'ils sont malades ou appelés pour quelque pressant devoir de religion ou de charité ; sans cela, ils se rendraient coupables d'une grande irrévérence.

D. Comment doit-on passer la journée dans laquelle on a eu le bonheur de communier ?

R. On doit la passer dans le recueillement, élever souvent son cœur à Dieu, faire, s'il est possible, une visite au St. Sacrement dans l'après-dîner, et se rappeler, avec amour et reconnaissance, la faveur qu'on a reçue ce jour-là.

ARTICLE 5. *De la Pénitence.*

*D. **Q**u'est-ce que la Pénitence ?

R. C'est un Sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.

*D. Où recoit-on le Sacrement de Pénitence ?

R. On le recoit dans le lieu où l'on se confesse, c'est-à-dire, ordinairement au confessional.

D. Que faut-il faire pour recevoir le Sacrement de Pénitence ?

R. Il faut confesser avec douleur tous ses

péchés
 pardon.

*D. R
 toutes l

R. N
 donne l

*D. Q
 R. C

le prêtre

D. E

pas les p

R. N

de diffé

s'assure

D. Q

confesse

R. Il

milité, e

parer po

*D. ●

R. C

sés pé

solution

D. Q

ration ?

R. E